

La chapelle Saint-Barthélemy à Courrendlin

Autor(en): **Stöckli, Werner**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **81 (1978)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La chapelle Saint-Barthélemy à Courrendlin

par Werner Stöckli

Les recherches archéologiques en 1975-1976

La petite chapelle Saint-Barthélemy, située au nord du village de Courrendlin (fig. 1) a été retenue par le comité régional en tant qu'objet pilote d'une restauration dans le cadre de l'Année du patrimoine européen 1975.

La direction de cette restauration a été confiée à M. Giuseppe Gerster, architecte à Laufon, qui prévoyait dans son projet une fouille archéologique.

L'auteur de ces lignes a été chargé de planifier et de réaliser ces recherches faites entre le 5 septembre 1975 et le 10 mars 1976.

La réussite des investigations, dont la présente publication des résultats fait preuve, est due à une excellente collaboration entre le maître de l'ouvrage, la paroisse de Courrendlin et son président, M. Jean Christe, secondé par l'architecte, le canton de Berne représenté par son archéologue officiel, M. Max Grütter, et la Confédération qui a délégué le professeur H.R. Sennhauser, expert de la Commission fédérale des monuments historiques. Il convient d'apporter à tous nos sincères remerciements.

I. NOTICE HISTORIQUE

Une étude historique relative à l'église Saint-Barthélemy (jadis Saint-Germain) a été publiée en 1973 par Gilbert Lovis¹. Pour la recherche archéologique, il convient de retenir cinq points qui sont essentiels:

1. L'église de Courrendlin est déjà mentionnée en 866².
2. En 1482, l'église était placée sous le vocable de Saint-Germain³.

3. Des descriptions détaillées de l'église au 18^e siècle ont été données par plusieurs auteurs ⁴.
4. Le plan cadastral de 1847 représente le plan actuel de l'église, mais il y est encore inscrit le mur de l'ancien cimetière ⁵.
5. Une fouille archéologique a été entreprise en 1911 par l'architecte Propper de Bienne; le seul document retrouvé à ce sujet est une photo ⁶.

II. LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

La fouille a été organisée en conséquence des données historiques et notamment en connaissance des dimensions de l'église au 18^e siècle.

D'abord, la surface a été décapée à l'intérieur de la chapelle actuelle, tout en observant la stratigraphie et en conservant une banquette de témoin centrale.

Les vestiges à l'intérieur ont révélé qu'il y a eu trois constructions successives, mais aucune n'a pu être déterminée en ce qui concerne son plan. Il a fallu un sondage à l'extérieur du chevet actuel pour retrouver l'abside de la deuxième église, puis une tranchée à l'ouest pour déterminer la longueur des deuxième et troisième églises.

Par les fouilles à l'ouest, le clocher occidental fut découvert. Sa situation ne ressort d'aucune description du bâtiment ni de la photo de 1911, bien qu'il ait été dégagé à ce moment-là.

Un sondage au sud de l'église, fouillé pour y retrouver d'éventuelles annexes à la deuxième église (typologie!) a révélé l'angle sud-est de la première église.

En fouillant la zone où l'architecte a prévu la construction d'un porche, nous avons rendu lisible la stratigraphie dans la nef de la deuxième et de la troisième églises.

Finalement, l'autel du 16^e siècle (?) a été démonté pour dégager l'autel des églises I et II, ainsi qu'une partie du sol du sanctuaire primitif.

Les travaux archéologiques ont été menés à bien sous la responsabilité scientifique de l'auteur de ces lignes et sous la direction de Brigitte Amsler de Montborget (FR) qui a effectué la plupart des relevés et leur mise au net.

Nous devons les travaux de terrassement aux ouvriers de l'entreprise Mittempergher.

Les photos ont été élaborées par Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli de Denezzy (VD) ⁷.

III. LA SITUATION (fig. 4)

L'ancienne église paroissiale Saint-Germain (puis Saint-Barthélemy) est sise au nord du village de Courrendlin⁸.

Un petit tertre s'élève d'environ un mètre par rapport à la plaine qui s'étend entre Courrendlin et Delémont, entre Vicques et Bassecourt. Sur ce tertre, à proximité de la Birse, est située l'ancienne église de Courrendlin.

La couche supérieure de la terre vierge est constituée de gravier mélangé à du sable et de la marne, les couches inférieures consistent en limon très homogène. Il s'agit donc de matériaux fluviaux apportés par la Birse.

IV. LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

1. *L'église primitive du premier millénaire (fig. 5 a)*

Peu d'éléments subsistent de la première église; ils sont cependant suffisants pour prouver qu'il s'agissait d'un sanctuaire chrétien, composé d'une nef et d'un chœur sur plan carré. Si le chœur est relativement bien déterminé par les fouilles, la forme de la nef restera hypothétique.

a) *Le mur septentrional du chœur*

Dans l'angle nord-est du chœur actuel se situe un pan de mur en direction ouest-est. Quatre assises de pierre entre 0,15 et 0,30 m de long et formant un mur épais de 0,80 m sont conservées; sa semelle se situe à - 1,02 m.

Le mortier de ce mur est de couleur gris clair et très dur; il se compose de sable jusqu'à 2 mm et de chaux qui est visible en grains jusqu'à 5 mm.

Du côté ouest, la maçonnerie est démolie; elle est coupée du côté oriental par le chevet de l'église actuelle, ce qui prouve que ce pan de mur appartenait à un édifice antérieur à l'église actuelle. La relation de la maçonnerie par rapport à un fragment de sol (description voir *infra*) la qualifie de mur en élévation. Ce mur en élévation n'a pas de « raison d'être » à l'intérieur de l'église précédant l'actuelle; il est donc bel et bien antérieur à la deuxième église.

b) *La fondation sous l'arc triomphal*

Presque au centre du chœur actuel se trouvent quatre pierres, l'une étant placée sur l'autre *in situ*. Du côté est, elles forment un parement et faisaient apparemment partie d'un mur en direction nord-sud. La semelle du pan de mur se situe au niveau de $- 0,99$ m.

c) *Le mur méridional du chœur*

Des fragments du mur méridional du chœur ont été dégagés à 2,20 m du mur septentrional. Il en subsiste le parement intérieur bien net; sa facture ressemble parfaitement aux maçonneries décrites sous *a* et *b*, sa semelle se situe à $- 1,01$ m.

Le mur méridional, comme d'ailleurs le mur septentrional, est coupé par le chevet de l'église actuelle et il est démoli du côté ouest.

d) *La stratigraphie reliant les trois pans de murs (a-c)*

A l'intérieur des trois pans de murs (*a-c*), la stratigraphie n'est nulle part troublée par des interventions ultérieures et elle prouve que les trois murs étaient liés les uns aux autres. Sur la terre vierge, composée de graviers et de marne, s'étend une couche de 0,20 m environ d'humus avec une surface parfaitement horizontale. Là-dessus se trouve une couche d'environ 0,50 m de mortier qu'il faut qualifier de déchets de constructions. Sur ce mortier a été apportée une couche de terre marneuse pour assurer une isolation; dans cette terre, il a été implanté un hérisson faisant base du sol en mortier, dont sont conservées deux couches. Toutes les couches butent contre les pans de murs au nord et à l'ouest (*a*) et (*b*); seulement, la deuxième couche de mortier passe dessus le mur méridional.

e) *Autel et sol (fig. 2)*

Au centre du chœur actuel, à 0,12 m seulement sous le sol, se situe un grand bloc de calcaire de grain fin et homogène, très tendre sans doute au moment de la sortie de la carrière et devenu dur en séchant. Ce bloc mesure 0,58 m / 0,56 m / 0,49 m. Une encoche de 4 cm de large, 8 cm de haut et 22 cm de profond est taillée dans la face occidentale. Il s'agit probablement d'une pièce récupérée de la villa romaine de Vicques⁹.

Le bloc de calcaire, qui penche légèrement vers l'est, est appuyé sur une fondation formée par des galets de 5 à 10 cm de long. La fondation elle-même est légèrement enfoncée dans la couche d'humus, de manière que la base du bloc se situe au niveau de la couche de mortier de construction. Les couches supérieures (terre marneuse, héris-



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

(Au verso: fig. 4)



son, deux couches du sol en mortier) butent contre le bloc de calcaire, de même que contre les trois pans de murs (*a-c*). Cela indique que le bloc de calcaire et les murs ont été construits lors du même chantier.

Interprétation

Les quatre éléments (trois murs et le bloc de calcaire) reliés par la stratigraphie forment un local large de 2,20 m qui correspond à un chœur de plan rectangulaire, vraisemblablement carré, d'une église chrétienne.

Le bloc de calcaire était l'autel. Sa situation désaxée (à 0,38 m du mur nord, mais à 1,25 m du mur sud) s'explique par des raisons pratiques. Une situation axiale dans le chœur très étroit laissait trop peu d'espace pour le passage; ce problème a été résolu par le désaxement.

Malheureusement, aucune trace ne subsiste de la nef appartenant aux vestiges du chœur dégagé. Mais il est impensable qu'elle ait manqué. La situation de l'autel dans le chœur n'a de sens qu'en admettant une ouverture vers l'ouest.

Datation

Il n'y a aucun doute que les plus anciens vestiges de constructions dégagés sous l'église Saint-Barthélemy de Courrendlin aient trait à une église du haut moyen âge, c'est-à-dire à l'église mentionnée en 866.

L'absence totale de sépultures à l'intérieur de l'église est surprenante pour un édifice de cette époque. (En effet, nous n'en avons dégagé que quatre qui, apparemment, datent toutes d'après l'an mille.) Pour des sépultures du moyen âge, on devrait s'attendre au Jura à des sarcophages comme il en a été trouvé à Saint-Ursanne¹⁰ et à Laupersdorf¹¹, Saint-Martin. Or, aucun sarcophage, pas même un fragment, n'a été dégagé lors de nos récentes fouilles.

Malgré l'architecture très archaïque de l'église, l'absence de sarcophage interdit de remonter très haut dans le temps. Pour le premier sanctuaire à Courrendlin, nous proposons le 8^e ou 9^e siècle.

2. *L'agrandissement de l'église primitive (fig. 5b)*

Deux observations faites lors des récentes fouilles permettent d'affirmer que l'église primitive a été ultérieurement élargie vers le sud.

a) Le sol de mortier au-dessus du mur méridional prouve que ce dernier a été démoli. La deuxième couche du sol en mortier passe par-dessus des fragments de l'ancien mur.

b) Au midi de la chapelle actuelle ont été dégagées une ou deux assises d'un mur d'angle, composé de grandes pierres allongées, longues de 0,30 à 0,80 m, formant les parements, et de pierres arrondies d'environ 0,15 à 0,30 m de long, constituant la fourrure. Le mortier qui relie les différentes pierres est gris clair, de grain fin et d'une consistance marneuse. La semelle des fondations est située à 1,20–1,35 m en dessous du seuil de la porte d'entrée de l'église actuelle ($\pm 0,00$ m). La largeur de ce mur est de 1,00 m. Le mur méridional est conservé sur 4,70 m, le mur oriental sur 1,70 m. Les fondations de la nef II sont appuyées très nettement sur cette maçonnerie.

La situation du mur en direction nord-sud de l'angle dégagé à l'alignement du mur ouest (arc triomphal) du chœur primitif suggère l'interprétation des deux pans de mur en tant qu'angle sud-est de la nef. Mais ni la facture (matériaux, largeur, profondeur) ni la situation du mur en direction ouest-est (trop éloigné par rapport au mur méridional du chœur primitif) ne permettent de l'attribuer au même chantier.

Il paraît que le sanctuaire primitif a été élargi du côté sud de 1,50 m, tout en maintenant l'ancien autel monolithique qui, par ce procédé, était désaxé encore davantage. Le chœur ainsi reconstitué sur plan barlong aurait pour dimensions 3,70 / 2,20 m (?), la nef, une largeur de 5,40 m.

Datation: 9^e–10^e siècles.

3. *La deuxième église des 10^e-11^e siècles (fig. 5 c)*

Le sanctuaire primitif, élargi ultérieurement, a été démoli à ras des fondations avant la construction de la deuxième église. L'autel, seul élément maintenu, était déterminant pour le choix du nouvel axe qui, tout en allant parallèlement à l'axe primitif, a été décalé d'environ un mètre vers le nord. Ce procédé prouve l'importance que l'autel a prise au cours des siècles. Primitivement placé dans un angle du sanctuaire, il a été mis en valeur par sa situation centrale dans le chœur de la deuxième église. Du fait que les fondations de la construction suivante descendent de 0,20 à 0,30 m plus profondé-

ment que la semelle de l'édifice primitif, la plupart de ses structures ont disparu définitivement, ce qui explique les difficultés rencontrées à la recherche de son plan.

a) *Le plan*

Les vestiges dégagés, ayant trait à la deuxième église, déterminent son plan avec précision. Toutes les fondations sont conservées et également la plupart des amorces des murs en élévation.

On distingue une nef dont les dimensions intérieures étaient de 11,85 m sur 6,20 m, ce qui correspond à des proportions d'environ 2:1, et un chœur sous forme d'une abside sur plan d'arc surhaussé: sa profondeur (arc triomphal compris) était de 5,30 m et sa largeur mesurait 4,55 m. La longueur totale de l'église hors œuvre était de 19,10 m. L'épaisseur des murs en élévation est en moyenne de 1,00 m, le niveau de la semelle se trouve à 1,40–1,56 m sous le seuil de la porte d'entrée de la chapelle actuelle ($\pm 0,00$ m).

La nef de l'église occupait une superficie de 73 m²; le chœur comprenait 24 m², donc un tiers de la nef. La place offerte par l'église suffisait pour y mettre 200 à 300 personnes ¹².

b) *Les structures*

La première assise de la fondation consiste en de grands moellons en calcaire, posés verticalement et sans mortier dans la fouille creusée dans le gravier de la terre vierge. Ensuite, la fondation de moellons (20 à 50 cm de long), posés en assises régulières, est liée avec un mortier grossier, composé de sable et de gravier jusqu'à 2 cm de diamètre et de chaux (grains de chaux jusqu'à 0,5 cm).

Pour les murs en élévation, des moellons en calcaire, équarris, débités au marteau et mesurant 10 à 30 cm de long et 7 à 20 cm de haut, sont posés en assises très régulières. Pour les chaînes d'angles, on s'est servi de blocs de calcaire mesurant en moyenne 0,50/0,30/0,20 m. Pour la construction des embrasures de la porte (largeur 1,30 m) — repérée dans le mur sud de la nef à 3,00 m de l'angle sud-est — des blocs de tuf ont été utilisés. Aucune trace d'un enduit n'a été trouvée ni à l'extérieur ni à l'intérieur.

c) *L'autel*

La base d'un *stipes* d'autel en maçonnerie a été dégagée au centre de l'abside. Cette base englobe le bloc de calcaire que nous avons interprété comme autel de l'église primitive. Le manteau de maçonnerie, mesurant en moyenne 0,30 m, constitue un *stipes* dont la largeur

est de 1,10 m, la longueur de 0,95 m. Entre le manteau de maçonnerie et le sol en mortier primitif s'intercale une couche de terre, preuve que l'ancien niveau n'a jamais été respecté par le deuxième autel. Etant donné qu'un fragment du sol de la troisième église recouvre la base de l'autel, son attribution à la deuxième église est certaine.

d) *Les niveaux*

Dans la nef, de grandes surfaces du sol en mortier posé sur un hérisson de galets et lissé à la base de briques pilées sont conservées. On peut considérer ce sol comme étant horizontal à quelques centimètres près.

Les cotes suivantes ont été mesurées :

angle sud-ouest: - 0,44 m; angle sud-est: - 0,37 m;
angle nord-est: - 0,39 à - 0,46 m.

Le niveau dans le chœur ne peut être déterminé avec précision, car nulle part des traces de sol ne sont conservées. Deux indices parlent en faveur d'une ou plutôt de deux marches sous l'arc triomphal:

- a) les fondations dans le chœur montent de 0,25 m plus haut que dans la nef.
- b) l'autel II n'est conservé qu'en fondation; le sol était donc supérieur à - 0,16 m, soit 0,25 m plus haut que dans la nef.

Datation

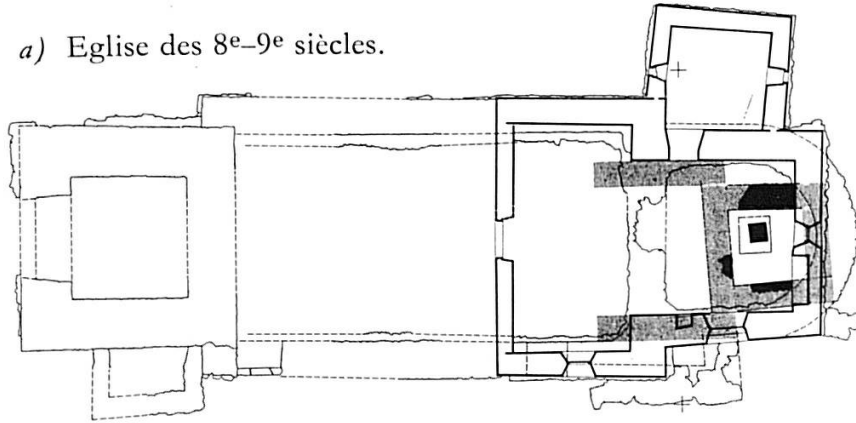
Pour la datation de l'église II, nous faisons valoir la facture des maçonneries et la typologie du plan.

La construction cossue et soignée, avec les petits moellons, nous oblige à placer la deuxième église après l'époque carolingienne. Le plan avec une nef rectangulaire de proportions d'environ 1:2 et une abside profonde, comme on l'a trouvée entre autres à Genève, Saint-Gervais¹³, et à Ressudens (VD), Notre-Dame¹⁴, permet une datation au 10^e ou au début du 11^e siècle.

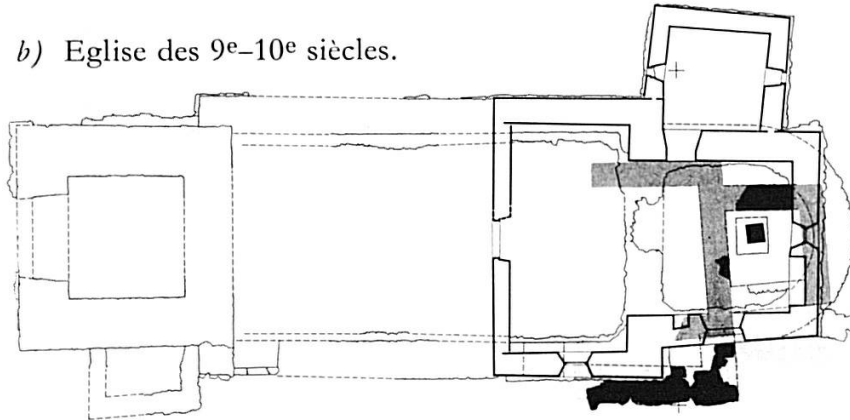
4. *La troisième église des 13^e-14^e siècles (fig. 5 d)*

Nous ignorons les raisons de la démolition de la deuxième église, apparemment bien construite. En ce qui concerne la nef, il subsiste 0,50 m en moyenne des murs en élévation. Seulement, le mur ouest a été démoli intégralement, mis à part trois ou quatre assises de la fondation, et remplacé par le mur oriental du clocher de l'église III.

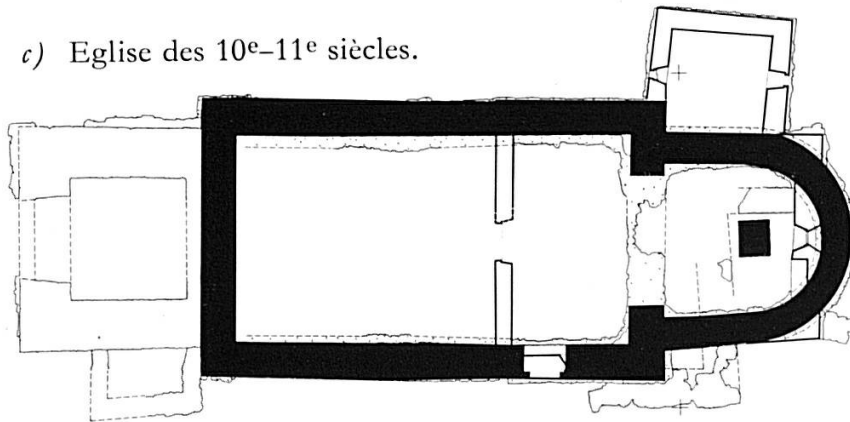
a) Eglise des 8^e-9^e siècles.



b) Eglise des 9^e-10^e siècles.



c) Eglise des 10^e-11^e siècles.



d) Eglise des 13^e-14^e siècles.

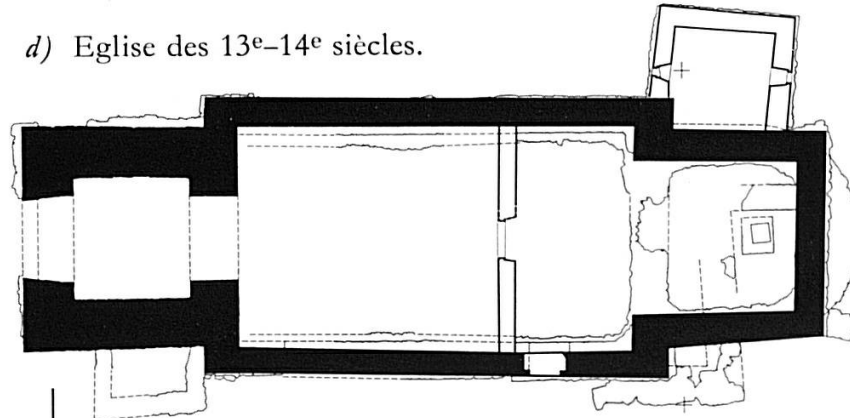
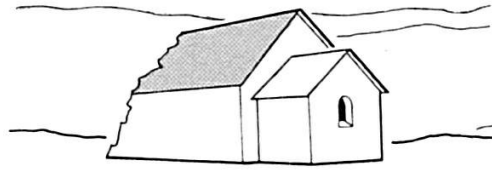
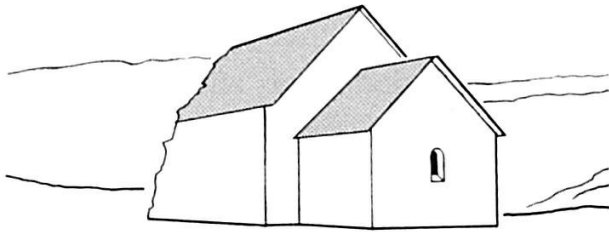


Fig. 5

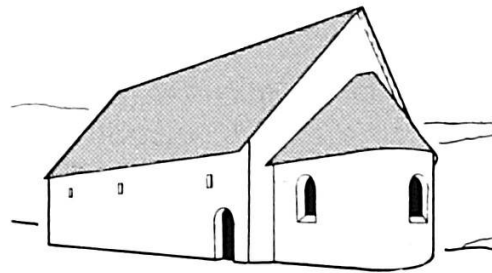
0 5 10m



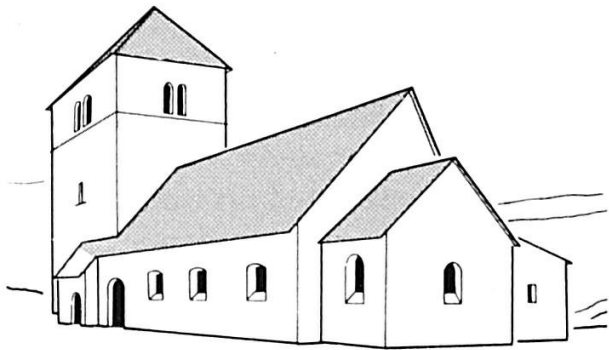
a) Eglise des 8^e-9^e siècles.



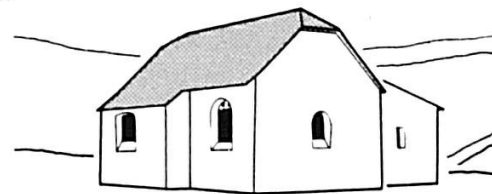
b) Eglise des 9^e-10^e siècles.



c) Eglise des 10^e-11^e siècles.



d) Eglise des 13^e-14^e siècles.



e) Eglise en 1975.

Fig. 6

Il subsiste environ 0,20 m en élévation des parties droites de l'abside; par contre, la partie sur plan semi-circulaire a été arrachée jusqu'à l'avant-dernière assise.

a) *Le plan*

La troisième église de Courrendlin reprend d'une manière générale le plan du sanctuaire précédent et récupère ses fondations. Le chœur a été légèrement modifié et un clocher faisant office de porche a été ajouté à l'ouest. Il subsiste de la troisième église le chœur dans son ensemble (en faisant abstraction de la charpente) et le tiers oriental de la nef, ainsi que la sacristie qui représente une adjonction postérieure.

La longueur de la nef est la même que celle de l'édifice précédent (11,85 m); la largeur par contre s'est accrue de 0,45 m (6,65 m), étant donné que les murs gouttereaux, maintenant les parements extérieurs de prédécesseurs, ont été construits plus étroits. La situation de l'arc triomphal et la largeur du chœur sont les mêmes que pour la deuxième église. Au lieu de l'abside sur plan semi-circulaire, le chevet a été élevé sur plan droit.

A l'ouest, un clocher carré a été construit; ses dimensions sont de 6,50 m à l'extérieur et de 3,50 m à l'intérieur. L'épaisseur des murs mesurait donc 1,50 m.

De grandes portes dans les murs ouest et est expliquent la fonction du rez-de-chaussée du clocher comme porche. La longueur totale de l'église hors œuvre est maintenant de 24,10 m.

b) *Les structures*

Le chœur et la nef sont appuyés sur les vestiges de l'église précédente. Seulement, sous les angles du chœur carré, de nouvelles fondations ont été construites sous forme de contrefort, notamment à l'angle sud-est où le fondement est de 1,00 m en saillie par rapport au mur en élévation.

De nouvelles fondations ont été construites pour le clocher. Elles descendent de 0,30 m moins profondément que les fondations de l'église II. Le mur oriental du clocher est appuyé sur les premières deux ou trois assises de l'ancien mur ouest de l'église, ce qui permet de lire la chronologie relative des deux constructions: l'ancienne façade a été démontée au niveau de la semelle du clocher; celui-ci a été construit dessus d'un seul tenant.

Les amorces du mur occidental de la troisième église ont finalement été appuyées latéralement contre le clocher.

L'église était accessible par une porte dans le mur sud de la nef, se situant à 3,20 m de l'angle sud-est, et par le porche à l'ouest. Une seule fenêtre au centre du chevet est conservée. Les embrasures de la petite baie (hauteur 0,80 m, largeur 0,32 m), avec un linteau en plein cintre, sont en tuf et crépies. La maçonnerie en assises régulières est jointoyée *rasa pietra* et, à l'intérieur, le crépi d'origine est conservé en grande partie; il est recouvert sur sa presque totalité de peintures murales.

A l'extérieur, le crépi a été refait à plusieurs reprises. La hauteur du chœur est repérable sur le mur oriental dans les combles, le plafond d'origine se situe environ à 0,40 m plus haut que le plafond actuel. Les dimensions du chœur étaient donc de 4,70 m pour la hauteur et de 4,50 m pour la largeur. La fenêtre orientale a été percée exactement au centre.

La comparaison des maçonneries des églises II et III met en évidence le fait que pour l'église actuelle les matériaux de la précédente ont été récupérés. Les mêmes moellons équarris en calcaire, débités au marteau, sont utilisés. Seules les pierres de taille pour les chaînes d'angles (calcaire et molasse) ainsi que les encadrements de la porte et de la fenêtre en tuf sont neufs. Le mortier ressemble fortement au mortier de la deuxième église. La seule différence est l'utilisation de débris de briques, ce qui permet de lire — non sans peine — la limite des deux œuvres.

c) *Les autels*

Au-dessus de la base du maître-autel de la deuxième église, un fragment du sol de la troisième église a été dégagé, preuve que dans la troisième église, l'autel était ailleurs, probablement à l'ouest de l'ancien; cependant, aucune trace de celui-ci n'a été trouvée.

Derrière l'autel, démonté en 1975, le crépi sur le mur oriental était peint, preuve que l'autel flanqué contre ce mur n'était pas d'origine. Dans l'angle nord-est de la nef, un bloc de maçonnerie, mesurant en plan 1,50 m / 1,00 m a été dégagé. Il est appuyé sur le sol de la deuxième église, et le sol de la troisième église bute contre cette maçonnerie. Selon la situation et la forme, il doit s'agir de la base d'un autel latéral, appartenant à la troisième église.

d) *Les niveaux*

Le sol dans le porche, revêtu de carreaux en terre cuite, de dimensions 17 cm / 17 cm, se situe au niveau - 0,19 m. Dans la partie occidentale de la nef, le sol de même matière se trouve à une marche

plus bas, c'est-à-dire à $- 0,28$ m. Le niveau primitif dans le chœur, selon le fragment du sol au-dessus de l'autel de la deuxième église, se trouvait à $- 0,04$ m.

La différence des niveaux permet de reconstituer deux marches entre le chœur et la nef. En effet, sous l'arc triomphal, une fondation portant des empreintes de deux marches dans le mortier a été mise à découvert. La profondeur des marches était de $0,32$ m et la hauteur de $0,12$ m environ.

Datation

Les éléments architecturaux de datation sont le plan, la proportion de l'élévation du chœur et la fenêtre dans le chevet. Ils permettent de placer le troisième chantier de l'église de Courrendlin entre le milieu du 13^e siècle et la fin du 14^e siècle.

Malheureusement, la peinture murale n'apporte pas de précisions à ce sujet, car, selon les observations du restaurateur, M. Hans Fischer de Berne, il ne reste de la peinture primitive que des fragments ¹⁵.

5. *Les transformations avant le 18^e siècle*

L'église a encore été transformée à plusieurs reprises avant d'être abandonnée dans la deuxième moitié du 18^e siècle.

Nous signalons d'abord comme élément facile à dater la fenêtre à meneau, avec remplage dans le mur du chœur sud (gothique flamboyant); elle remonte à la deuxième moitié du 15^e siècle. Puis la sacristie au nord du chœur, construite sur un plan presque carré, mesurant à l'intérieur $2,90$ m de côté. Accessible du chœur, elle est ajourée de deux fenêtres, dont l'une est percée dans le mur occidental et l'autre dans le mur opposé. La sacristie est voûtée d'un berceau en plein cintre. Datation au 17^e siècle.

Une autre construction venait s'intercaler entre la nef et le clocher du côté méridional à l'extérieur, une bâtisse mesurant à l'intérieur $2,50$ m / $1,50$ m. On peut imaginer que sur les fondements subsistants se dressait une chapelle ouverte vers le sud (crucifixion?). Nous n'excluons cependant pas qu'il s'agisse tout simplement de la base d'un escalier montant au beffroi du clocher.

Finalement, on notera le déplacement de la porte dans le mur sud de la nef. L'ancienne ouverture a été bouchée et une nouvelle porte a été percée près de l'angle sud-ouest de la nef.

L'autel flanqué contre le chevet et accusant des dimensions pour le *stipes* de 1,80 m / 0,73 m, a été démonté en 1975 pour des raisons de recherches archéologiques. Selon sa mouluration, sa *mensa* peut être datée des 15^e-16^e siècles.

L'autel a été appuyé sur le sol en carreaux de terre cuite posé, lui, probablement au 15^e siècle.

6. *Les transformations au 18^e et au 19^e siècles*

Après la construction de l'église Saint-Barthélemy dans le village de Courrendlin, dans la deuxième moitié du 18^e siècle, l'ancienne église sur le petit tertre a été partiellement démolie. Le clocher et les deux tiers occidentaux de la nef ont disparu.

Le chœur, la sacristie et le tiers oriental de la nef étaient encore conservés et ils ont été couverts d'une nouvelle charpente qui ne respecte pas les différences de largeur entre la nef et le chœur, de manière que les sablières, dans la nef, se situent dans le vide. Elles sont appuyées sur les murs gouttereaux du chœur et le mur ouest qui a été intercalé entre les deux amorces des murs latéraux de la nef.

Une petite porte, probablement récupérée, a été placée dans cette nouvelle construction. Dans le nouveau plafond à planches, on repère encore des percements pour le placement de barreaux en bois entre le chœur et la nef.

Au 20^e siècle, la chapelle a été «embellie» par un enduit et un plafond en plâtre ainsi qu'un sol en ciment. L'entrée a été protégée par un petit porche qui a disparu entre-temps ¹⁶.

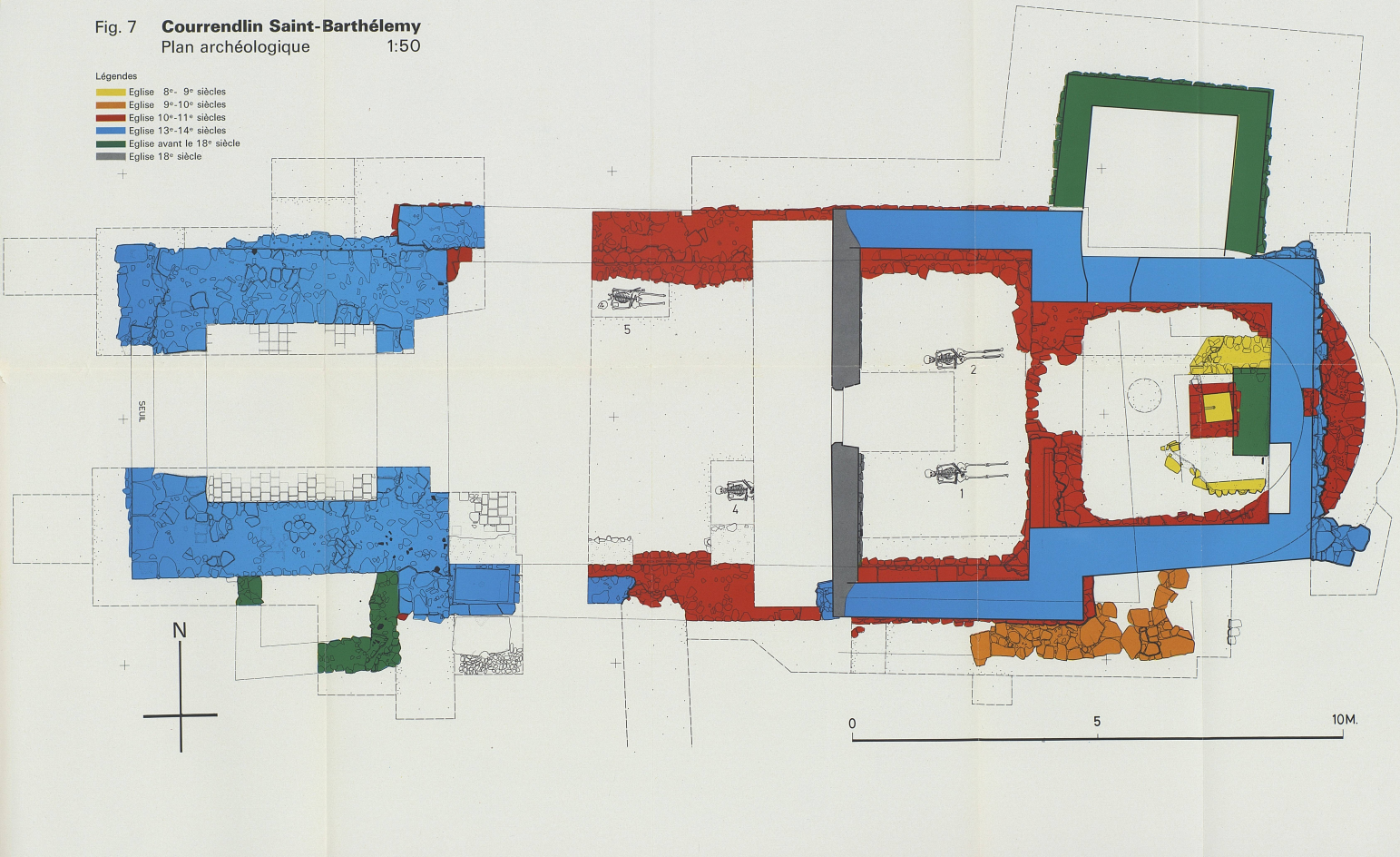
V. LA RESTITUTION ARCHITECTURALE

1. *L'église primitive (fig. 6 a et 6 b)*

Une restitution de l'église primitive ainsi que son élargissement resteront très hypothétiques. Notre essai a pour but de faciliter la lecture des vestiges très pauvres. Pour les deux constructions, nous imaginons donc que la séparation entre la nef et le chœur eût été sensible aussi à l'extérieur.

Fig. 7 **Courendlin Saint-Barthélemy**
Plan archéologique 1:50

- Légendes
- Eglise 8^e- 9^e siècles
 - Eglise 9^e-10^e siècles
 - Eglise 10^e-11^e siècles
 - Eglise 13^e-14^e siècles
 - Eglise avant le 18^e siècle
 - Eglise 18^e siècle



2. *L'église des 10^e-11^e siècles (fig. 6 c)*

Bien connue en plan, il est cependant difficile de restituer son élévation. La hauteur est arbitraire; elle est proposée en fonction des édifices conservés de cette époque.

Pour le chœur, nous suggérons une fenêtre au centre et en plus — en tenant compte de sa profondeur — une fenêtre latérale de part et d'autre. A l'intérieur, les deux marches entre le chœur et la nef sont prouvées; elles se situeraient très probablement sous un arc triomphal.

3. *L'église des 13^e-14^e siècles (fig. 6 d)*

Dans cette église, une partie est conservée. La hauteur du chœur peut être repérée dans les combles. La fenêtre orientale et la porte latérale dans le mur sud de la nef sont d'origine. La hauteur du clocher et la distribution ainsi que la forme des fenêtres sont arbitraires. A titre de comparaison, nous ajoutons aux restitutions une perspective de la chapelle en 1975 (fig. 6 e).

VI. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Cinquante et un numéros du matériel archéologique ont été inventoriés et remis au Musée jurassien à Delémont. Parmi les trouvailles, cinq monnaies sont dignes d'intérêt: un bractéat du 13^e siècle de Zurich, deux bractéats du 14^e siècle de Soleure et de Bâle, une monnaie indéchiffrable du 15^e siècle et une pièce d'Allemagne des 15^e-16^e siècles¹⁷.

La plus belle pièce trouvée, en tant que mobilier funéraire, avec la sépulture N° 4 à l'intérieur de la deuxième (ou troisième) église: une figurine en os (fig. 3). Cette statuette, mesurant seulement 19 mm de haut, présente une personne couronnée avec un enfant (?) dans le bras droit. La pièce est percée dans le sens longitudinal et elle était reliée par un fil de bronze avec une croix en os, mesurant 20/16 mm.

La figure représente probablement la Vierge et l'enfant. Selon le type «romane» de la présentation, une datation des 12^e-13^e siècles est admissible.

VII. CONCLUSIONS

Plusieurs raisons permettraient de conclure que l'église de Courrendlin soit fort ancienne.

- La première mention de l'église en 866.
- L'ancien vocable Saint-Germain, abbé de Moutier-Grandval vers 640.
- La proximité de la villa romaine de Vicques ¹⁸ et de la nécropole de Courroux ¹⁹.
- La tradition locale qui attribue à l'église un âge de douze siècles ²⁰.

Les résultats des fouilles archéologiques ont infirmé ces suppositions. En effet, la première église de Courrendlin ne remonte guère plus haut qu'à l'époque carolingienne du 8^e ou plutôt 9^e siècle.

Par la suite, l'église fut reconstruite à trois reprises, mais la position de l'autel primitif a toujours été maintenue.

Selon les observations dans le terrain lors de la fouille pour les canalisations, on peut penser qu'au haut moyen âge, le village entourait l'église et que plus tard seulement, il s'est développé en direction du sud. De ce fait, l'entretien du modeste bâtiment devenait insuffisant et finalement l'édifice a été démoli partiellement.

L'effort qui a été réalisé en restaurant la chapelle dans le cadre de l'Année du patrimoine européen représente un vrai sauvetage d'un témoin important de l'histoire du canton du Jura.

Werner Stöckli

NOTES

¹ Dans les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation, 1973, pp. 3-22.

² *Op. cit.*, p. 6.

³ A. RAIS, dans *Le Pays* du 3 juillet 1971, p. 6.

⁴ Gilbert LOVIS, *op. cit.*, pp. 8-9 et 15-16. Une comparaison des dimensions indiquées par l'abbé Fr.-C. Tabourat avec les résultats des fouilles a permis de calculer le pied à 32,77 cm. Les mensurations du 22 octobre 1754 sont parfaitement justes, soit:

14'	pour	4,55 m (=13,88')
15'	pour	4,90 m (=14,95')
9'	pour	2,95 m (= 9,00')
36'	pour	11,80 m (=36,01')
20'	pour	6,60 m (=20,14')

⁵ La copie du plan cadastral est publiée en annexe de l'article de Gilbert LOVIS, *op. cit.* (fig. 2).

⁶ Publié par Gilbert LOVIS, *op. cit.* (fig. 3).

⁷ Le 8 novembre, la fouille a été présentée aux autorités communales et à la presse, puis à la population (environ 200 participants). Une communication est passée à la télévision de la Suisse romande le 7 novembre et à la radio de la Suisse romande le 9 novembre 1975. Un article assez important a été publié le 11 novembre 1975 dans *Le Démocrate*.

⁸ CN, feuille 1086 (coord. 595.280/244.980, altitude 432 m sur mer.

⁹ Alban GERSTER, *Les Fouilles de Vicques*, 1939, et dans: *ASSPA*, 28, 1936, pp. 76-77.

¹⁰ Les sarcophages monolithes ont été trouvés dans l'ancienne église Saint-Pierre au nord du cloître et surtout dans la galerie septentrionale du cloître où ils sont actuellement exposés.

¹¹ «Laupersdorf (SO), ancienne église Saint-Martin», publié dans: *ASSPA*, 57, 1972/73, pp. 373-377.

¹² Courrendlin comptait 358 habitants en 1629 et 322 habitants en 1745 (*DHBS*). La place offerte par l'église était donc suffisante.

¹³ F. OSWALD, L. SCHÄFER, H.R. SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten*, Munich, 1966-68-71, pp. 94-95.

¹⁴ *Op. cit.*, pp. 283-284.

¹⁵ Hans A. FISCHER, «*Eglise Saint-Barthélemy, Courrendlin*», rapport de restauration du 26 janvier 1977.

Y ont été découvertes quatre couches de peinture.

1^{re} couche: petit fragment sur le mur sud dans l'angle oriental, en haut.

2^e couche: la couche la plus importante est d'origine gothique; elle comprend deux registres.

3^e couche: décor pictural probablement de 1772.

4^e couche: peinture décorative de la fin du 19^e siècle.

¹⁶ Voir photo des fouilles de 1911, publiée par Gilbert LOVIS, *op. cit.* (fig. 3).

¹⁷ Nous devons la détermination des monnaies à M^e Colin Martin de Lausanne.

¹⁸ Voir note 9.

¹⁹ Stéphanie MARTIN-KILCHER, «Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura», *Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte* 2, 1976.

²⁰ *DHBS*.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1 La chapelle Saint-Barthélemy, vue vers le nord-ouest, en 1975.
- Fig. 2 Les vestiges du chœur de la première église, vue vers l'est.
- Fig. 3 Figurine en os, représentant probablement la Vierge et l'enfant (12^e-13^e siècles?).
- Fig. 4 Extrait de la carte de l'ancien Evêché de Bâle réuni aux cantons de Berne, Bâle et Neuchâtel; levée de 1815 à 1819.
- Fig. 5 Plans des églises successives. Echelle 1:300.
a) Eglise des 8^e- 9^e siècles.
b) Eglise des 9^e-10^e siècles.
c) Eglise des 10^e-11^e siècles.
d) Eglise des 13^e-14^e siècles.
- Fig. 6 Perspectives des églises successives.
a) Eglise des 8^e- 9^e siècles.
b) Eglise des 9^e-10^e siècles.
c) Eglise des 10^e-11^e siècles.
d) Eglise des 13^e-14^e siècles.
e) Eglise en 1975.
- Fig. 7 Plan archéologique. Echelle 1:50.